



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

association de sauvetage écologique

Question écrite n° 57986

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre de l'écologie et du développement durable sur l'intérêt des associations de bénévoles comme la fondation de l'organe de sauvetage écologique intervenant sur les dépôts sauvages d'ordures près des fleuves ou espaces boisés. En effet, cette association qui intervient en Ile-de-France, sur la Seine-et-Marne, pour nettoyer leurs berges, plusieurs fois par an, mériterait d'être promue, imitée et développée, sous l'impulsion du ministère, dans d'autres départements sur le territoire national, en métropole et en outre-mer. L'action de cette association doit être véritablement reconnue et propagée, car elle est particulièrement méritante. Il lui demande donc ce qu'il compte entreprendre en ce domaine.

Texte de la réponse

La ministre de l'écologie et du développement durable a pris connaissance, avec intérêt, de la question relative à la reconnaissance et à la valorisation des actions de l'organe de sauvetage écologique (OSE) intervenant sur les dépôts sauvages près des fleuves ou espaces boisés. Le ministère de l'écologie et du développement durable reconnaît l'action de cette association et a instruit positivement les demandes de subvention déposées par celle-ci en 2004 et 2005. Les montants de 4 156 EUR puis de 2 000 EUR ont été versés à l'association par la direction régionale de l'environnement d'Ile-de-France.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57986

Rubrique : Associations

Ministère interrogé : écologie

Ministère attributaire : écologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 février 2005, page 1517

Réponse publiée le : 6 décembre 2005, page 11293